

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le présent document expose la stratégie de ADA – Appui au Développement Autonome – pour la période de 2018 à 2024.

L'objectif ultime de ADA a été, est et restera **l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres**.

L'appui au développement de la microfinance et plus largement, à la progression de l'inclusion financière, constitue le métier de base de ADA. Ses activités s'inscrivent dans une approche globale – privilégiant le développement économique. Elle mobilise un ensemble de services financiers et non-financiers favorisant le développement des Micro- et Petits Entrepreneurs (MPE), ainsi que l'amélioration des conditions d'existence de leurs familles.

La mission de ADA est :

***“ Réduction de la pauvreté par la fourniture aux populations concernées, principalement les micro- et petits entrepreneurs, des solutions financières et techniques responsables, adaptées à leurs besoins.”***

La vision de ADA est :

***“ADA joue le rôle de catalyseur dans la genèse, l'identification, le développement et la mise en œuvre de solutions facilitant le développement inclusif.”***

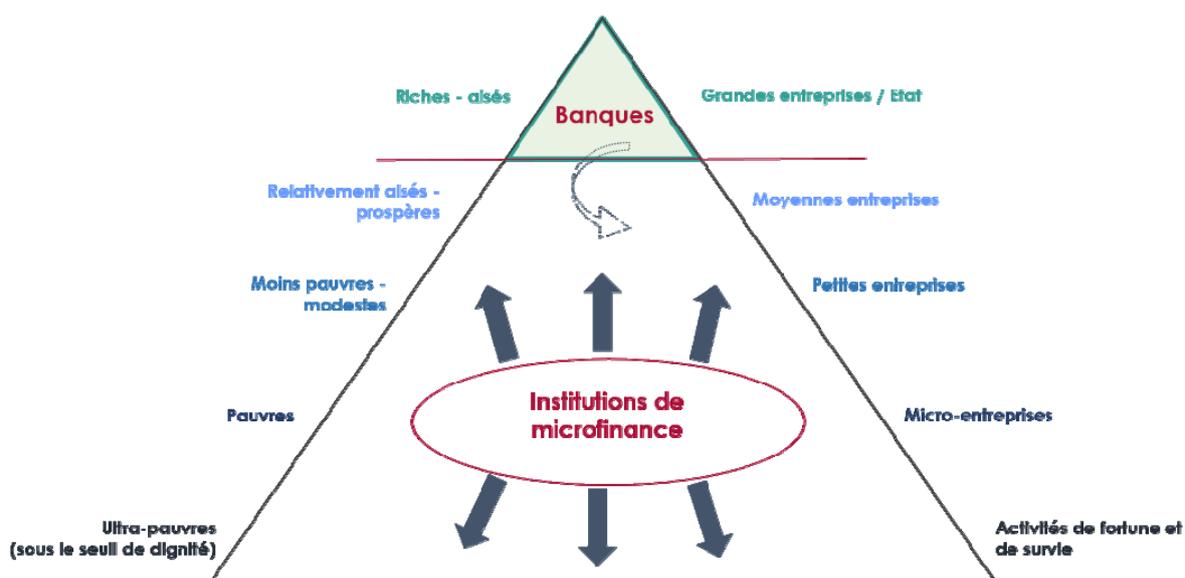
L'approche de ADA se veut **innovante**. Par innovation, ADA entend, non pas nécessairement la création, mais principalement l'adaptation de solutions existantes à des contextes particuliers. Les résultats des projets développés par ADA se veulent **durables**. Ses interventions considèrent l'ensemble des acteurs d'un même secteur, d'une même chaîne de valeur, dans une approche de développement **holistique**.

Les activités sont toujours définies dans le but de **servir au mieux les bénéficiaires finaux** en collaboration étroite avec les partenaires du terrain.

## Qui sont ces bénéficiaires finaux ?

Dans les **zones rurales**, l'ensemble des acteurs est pris en compte dans une logique de chaîne de valeur permettant de répondre à leurs besoins de produits financiers ainsi qu'à leurs besoins de services non-financiers. Les projets de ADA viseront non seulement les **micro-, petits et parfois moyens producteurs agricoles**, mais également les autres MPME présentes et nécessaires au développement de l'économie rurale.

Dans les **zones urbaines et périurbaines**, les activités de ADA s'attacheront à soutenir principalement les **MPE** qui produisent et/ou transforment des produits, créant ainsi de la dignité, de la valeur ajoutée et de l'emploi.



« Le travail de ADA est là pour appuyer principalement les Institutions de Microfinance à servir les populations exclues et donc de les aider à inclure un maximum de bénéficiaires ».

### Où se trouvent-ils ?

ADA a une longue histoire d'intervention dans certains pays dans lesquels elle a accumulé une solide expérience qu'elle souhaite continuer à enrichir et capitaliser. Les activités de ADA privilégieront les pays moins avancés (PMA), où les besoins sont les plus criants. Les autres pays du sud pourront apporter des expériences concluantes que ADA, dans son rôle de catalyseur, répliquera ensuite dans les PMA, en les adaptant aux spécificités de chaque contexte.

### Quelles activités et quels partenaires ?

ADA s'engage avec des partenaires qui partagent ses valeurs et qui ont une mission en phase avec la sienne.

Le cœur du métier de ADA est l'appui aux IMF et aux autres institutions participant à l'inclusion financière, car ce sont elles qui sont en relation directe avec les bénéficiaires finaux. A leurs côtés, des partenaires, mais aussi des produits, services et canaux, d'un nouveau type seront impliqués dans les activités d'inclusion financière et de développement.

### Au niveau micro

Au niveau « micro », le choix des collaborateurs, des IMF et des autres partenaires est primordial. Ils sont sélectionnés à partir de l'évaluation de leur volonté réelle de mieux servir les bénéficiaires finaux et d'étendre leur offre vers des catégories de population non desservies.

**Le premier et le plus important axe** concerne le travail qui vise les bénéficiaires finaux – les clients des IMF. C'est le développement de l'offre de produits et services des IMF, destinés aux micro- et petits entrepreneurs exclus, selon une approche « marché – produits – services », en utilisant aussi les

opportunités offertes par le développement de nouvelles technologies, dont le digital et les Fintech. ADA appuie le développement de produits adaptés à travers des formations, du coaching, des collaborations et de l'assistance technique. ADA et la direction de l'institution partenaire analysent les besoins des bénéficiaires finaux, MPE et de leurs familles, et formulent, en partenariat avec d'autres acteurs, une offre globale de services aussi bien financière que non-financière.

**Le deuxième axe** d'intervention concerne les activités de renforcement progressif des capacités des IMF dans l'ensemble des dimensions nécessaires à leur management. ADA renforce les compétences des IMF à travers des outils, des formations et un accompagnement professionnel direct. ADA cherche à améliorer les différentes composantes du management des institutions afin de les rendre pérennes et performantes.

**Le troisième axe** d'intervention vise à permettre l'accès des partenaires qui partagent la vision de ADA et indirectement celui des MPE à des financements durables, entre autre par l'intermédiaire du fonds Luxembourg Microfinance and Development Fund (LMDF). C'est une composante essentielle pour compléter et valoriser les appuis en renforcement des capacités de gestion et en développement de produits et services.

### ***Au niveau méso***

Au niveau « méso », ADA développe des partenariats principalement avec les réseaux et les associations professionnelles d'IMF et à l'avenir aussi d'autres entreprises sociales de développement, ce qui permet de renforcer et de démultiplier l'impact de ses projets. Ces partenaires sont sélectionnés à partir de leur engagement à motiver leurs membres à étendre leurs services à des populations non ou mal desservies et qui partagent entièrement les valeurs et les objectifs de développement de ADA.

Les projets avec les partenaires au niveau méso (comme d'ailleurs ceux du niveau macro ci-après) se construisent et se justifient donc principalement dans un but de servir au mieux les bénéficiaires finaux.

ADA renforce leurs compétences grâce à des formations et à un accompagnement défini en fonction de leurs besoins. Les formations, les outils et les expertises apportés à un réseau sont ensuite diffusés à toutes les IMF membres. ADA réalise ainsi un véritable travail de transfert de compétences au profit des intervenants du secteur de l'inclusion financière. ADA permet ainsi la création, au sein de ces associations, d'une véritable valeur ajoutée qui doit participer à leur viabilité.

### ***Au niveau macro***

ADA peut intervenir au niveau « macro », en appui-conseil aux gouvernements et aux autorités en charge de la régulation du secteur de la finance inclusive, en cohérence, en complément et en renforcement de ses interventions au niveau méso et micro, c'est à dire avec l'objectif de favoriser la mise en place de conditions adéquates et favorables au développement des plus démunis et des institutions fournissant les produits et services financiers permettant la maximisation de l'inclusion.

## Comment ADA met-elle en œuvre ses projets ?

La pertinence des actions de ADA dépend de la qualité de l'analyse des besoins des populations cibles. La présence sur le terrain permet de se rapprocher des réalités vécues par les partenaires et les bénéficiaires finaux et de mieux appréhender les spécificités de l'environnement dans lequel ils évoluent.

Les diverses modalités d'intervention seront détaillées dans le prochain **Plan opérationnel** à 5 ans. Elles prendront en compte trois exigences :

Tout d'abord, ADA s'appuiera sur un programme de recherche - action qui combinera des activités de veille, de capitalisation et de diffusion des leçons et des connaissances tirées de ses réalisations et de celles des autres acteurs et partenaires actifs dans ces mêmes domaines de travail. Ces études et savoirs permettront d'orienter les actions que l'association lancera ultérieurement.

Ensuite, tout en continuant à recourir à des ressources externes, des partenaires institutionnels et à d'autres personnes ressources ayant une expertise avérée chaque fois que cela sera nécessaire, ADA cherchera à internaliser et à diffuser autant que possible vers le secteur, les compétences et les connaissances dont ses partenaires ont besoin, tant au Luxembourg que dans les pays du sud.

Enfin, ADA poursuivra le développement d'outils lui permettant de mieux mesurer l'impact de ses actions.

Ces nouvelles orientations seront mises en place de manière graduelle au cours des prochaines années.